2021 13

S'Besler Blätt'la [e bulletin d'informations de la commune de Bisel



La replantation des parcelles 3 et 7 par Jordan Fischer, employé communal

M. Raymond Wira, 90 ans













------Compte-rendu du conseil municipal n° 3 du 6 avril 2020------

Joseph Berbett, maire ouvre la séance en présence de tous les conseillers, sauf Elisabeth Zeyer (procuration à Cindy Barret).

LES DÉCISIONS

- 1- Le conseil approuve le procès- verbal de la réunion du conseil municipal du 1er mars 2021 UNANIMITÉ
- 2- Le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion du budget 2020 UNANIMITÉ

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	567 468,87	42 591,28	610 060,15
Dépenses	448 720,63	109 860,93	558 581,56
Résultat de l'exercice 2020	118 748,24	-67 269,65	51 478,59
Résultat de clôture 2019	177 895,56	-15 147,33	162 748,23
Part affectée à l'investissement 2020	-15 147,33		-15 147,33
Résultat de clôture 2020	281 496,47	-82 416,98	199 079,49

3- Le conseil approuve l'affectation des résultats 2020 UNANIMITÉ

Le compte administratif laisse apparaître :

Un excédent de fonctionnement de 118 748,24 et un excédent reporté de 162 748,23. Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 281 496,47.

Le compte administratif laisse aussi apparaître :

Un déficit d'investissement de 82 416,98 soit un besoin de financement de 82 416,98.

Le conseil décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2020 : 281 496,47 Affectation complémentaire en réserve : 82 416,98 Résultat reporté en fonctionnement : 199 079,49 Résultat (déficit) d'investissement : 82 416,98

4- Le conseil vote le maintien des taxes directes locales 2020 pour l'exercice 2021 UNANIMITÉ

	Taux de réf. 2021	Bases prévisionnelles	Taux votés	Produit
TAXE FONCIERE (BATI) dont part départementale 13,17 %	26,02 %*	452 300	26,02 %	117 688,00 €
TAXE FONCIERE (NON BATI)	66,42 %	32 800	66,42 %	21 786,00 € 139 474,00 €

^{* 12,85 %} pour le taux communal 2020 + 13,17 % pour le taux départemental 2020

A cela s'ajoutent:

Versement coefficient correcteur de la taxe d'habitation
 60 727,00 €

• Autres taxes 6 389,00 €

• Les allocations compensatrices 3 052,00 €

Le prélèvement du GIR (Garantie Individuelle de Ressources)
 - 26 230,00 €

5-Le conseil vote les subventions 2021 UNANIMITÉ 6- Le conseil vote le budget primitif 2021 UNANIMITÉ

ASSOCIATIONS	2020	2021
AFM Téléthon	35,00€	35,00 €
Aide aux Personnes Agées (APALIB)	250,00€	250,00€
Alpes Maritimes Intempéries	300,00€	
Amicale des donneurs de sang	200,00€	200,00€
Amicale Sapeurs-Pompiers Bisel	600,00€	600,00€
Apom	100,00€	100,00€
Artisans et commerçants de la Largue	50,00€	50,00€
Association Aïkido Bisel		300,00€
Caritas	100,00€	100,00€
Chiens guide d'aveugles	50,00€	50,00€
Chorale Ste Cécile Bisel	200,00€	200,00€
Club Vosgien		200,00€
Comité de rénovation de l'Eglise	200,00€	200,00€
Comité Gestion Maison Pour Tous	1 200,00 €	1 000,00 €
Conseil de Fabrique	2 000,00 €	
Coop scolaire Ecole de Bisel	200,00€	200,00€
Croix-Rouge Française	100,00€	100,00€
Delta Revie	50,00€	50,00€
FC Bisel	1 930,00 €	1 930,00 €
FC Bisel licenciés	200,00€	
FNACA	50,00€	50,00 €
Fondation Armée du Salut EHPAD	100,00€	100,00€
Judokas de Bisel	1 000,00 €	1 000,00 €
Judokas de Bisel licenciés	250,00 €	250,00€
Le rêve d'Alexia	100,00€	100,00€
Les amis de Luppach	100,00€	100,00€
Mieux Vivre à Saint Morand	100,00€	100,00€
Prévention routière	35,00 €	35,00 €
Souvenir français		50€
Union départementale Sapeurs-Pompiers	260,00€	240,00€

	Fonctionnement	Investissements
Dépenses	667 710,49	572 247,47
Recettes	667 710,49	572 247,47

7-Amortissement des subventions d'équipement liées au déploiement de la fibre optique UNANIMITÉ

Les dépenses d'investissements liées au déploiement de la fibre optique dans la commune, versées sous forme de subvention d'équipement à la Communauté de Communes Sundgau à l'article 2041513 (Projets d'infrastructures d'intérêt national) doivent faire l'objet d'un amortissement.

Le conseil décide de :

- -fixer la durée d'amortissement à 5 ans,
- -démarrer l'amortissement à compter de 2021
- -d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2021

8-Le conseil approuve les dépenses à imputer aux comptes « 6232 - fêtes et cérémonies », « 6238 - divers » et « 6257 - réceptions » UNANIMITÉ

6232 – fêtes et cérémonies

-fêtes associatives

6238 - divers

- -repas du conseil municipal
- -repas des aînés
- -réception du nouvel an
- -vernissages et inaugurations
- -repas pour les gendarmes (prévention routière)
- -boissons pour les vins d'honneur

6257 – réceptions

-colis des aînés ne pouvant participer au repas des aînés : 50,00 € à 60,00 €

-cadeaux pour les grands anniversaires : 50,00 € à 60,00 €

-cadeaux remis à l'occasion des mariages : 50,00 € à 60,00 €

-cadeaux pour les personnes méritantes : 50,00 € à 60,00 €

-gerbes en cas de décès : 75,00 à 100,00 €

-cartes de vœux

-frais de repas d'affaires ou de mission

- 9- Le conseil fixe l'enveloppe pour un cadeau de départ d'un agent communal. UNANIMITÉ
- 10- Le conseil autorise la création d'un poste temporaire d'agent contractuel non-permanent pour permettre l'embauche d'une personne pendant les congés annuels de Jordan Fischer.

 La personne sera embauchée à raison de 20 heures par semaine. UNANIMITÉ
- 11- Le conseil approuve le programme d'actions 2021 pour la forêt communale pour un montant de 4230 euros HT. UNANIMITÉ



Travaux de maintenance parcellaire : 230,00 €

*Entretien du périmètre et des parcelles (p. 2 et 13)

Travaux d'infrastructure : 1 250,00 €

*Entretien des accotements et des talus

*Entretien des chemins (p. 13)

Travaux divers: 230,00 €

*Abattage d'arbres de + de 30cm de diamètre et sécurisation des lots de bois de chauffage (p.15)

*Matérialisation des lots de bois de chauffage (p.13)

Travaux environnementaux: 360,00€

*Elimination ou limitation des espèces envahissantes (balsamine à petites fleurs p.15)

Travaux sylvicoles : 2 160,00€

*Dégagement des régénérations naturelles (p.2 et 11) et des plantation ou semis artificiels (p.15)

*Elagage des peuplements feuillus (p. 4,6 et 20)

-----LES INVESTISSEMENT EN 2021------DES INFORMATIONS------

Logiciels mairie	7000€
Plantations forêt communale	
Verger et haie	9 500 €
Eglise : rampe d'accès handicapé	2 000 €
Trottoirs de la rue d'Heimersdorf	30 000 €
Aménagement rue d'Altkirch	5000€
Travaux de voirie	4 000 €
Tabouret siphon	2 000 €
Eclairage public (2 lampadaires)	5 500 €
Outillage atelier communal	1 000 €
Matériel informatique	2 000 €
Parcours de sport et de santé	53 000 €
Divers aménagement barrage	4 000 €
Défibrillateur et reliure registres	6 000 €
Emprunt mairie, école et voirie	300 000 €

Les horaires de la Comcom durant le confinement

	ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE	ACCUEIL TELEPHONIQUE <u>UNIQUEMENT</u>
LUNDI	8H30 – 12H30	13H30 – 17H00
MARDI	9H00 – 12H00	13H00 – 17H00
MERCREDI	9H00 – 12H00	13H00 – 17H00
JEUDI	10H00 – 12H00	13H00 – 17H00
VENDREDI	9H00 – 12H00	13H00 – 17H00

Privilégier les contacts par mail : accueil@cc-sundgau.fr

M.Springinsfeld, vice-président de la Comcom et M. Goral, responsable de l'eau ont indiqué au maire que le taux de chlore est réglé à 0,15mg/l.

Le Crédit Mutuel a refusé de consentir un prêt à la commune.

Mooslargue du 26 avril au 7 mai pour le renouvellement de la bande de roulement.

La commune va déposer une demande d'aides pour la réfection du pont, rue d'Altkirch.

Le projet de pylône de télécommunication a obtenu l'aval d'Enedis et Gazoduc. Une réunion aura lieu le 21/04 à 18h.

Jordan Fischer a terminé la replantation des parcelles 3 et 7.

Le balayage des rues a été effectué le 29 mars pour un montant de 818,48 €.

En raison du débardage des frênes dans les parcelles 15 et 16, le chemin forestier sera fermé

Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune :

http://bisel68.fr/